

LA COMPAGNIE EOLIENNE DU PAYS DE ROMANS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 236 345 €

Siège social : 13/15 rue René Réaumur

26100 ROMANS SUR ISERE

499 467 488 RCS ROMANS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 27 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriel	54 482 645		100.00
Immobilisations en cours		29 692 261	-100.00

Total des immobilisations corporelles	54 482 645	29 692 261	83.37
Autres immobilisations financières	943 000		100.00
Total des immobilisations financières	943 000		100.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 425 645	29 692 261	86.67
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	1 645 034		100.00
Autres créances	3 413 441	2 037 341	67.54
Créances	5 058 475	2 037 341	148.29
Disponibilités	5 857 886	3 401 839	72.20
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	5 857 886	3 401 839	72.20
Charges constatées d'avance	60 088		100.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 976 451	5 439 181	101.80
TOTAL ACTIF	66 402 096	35 131 443	89.01
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 236 345	1 236 345	0.00
Autres réserves		1 372	-100.00
Report à nouveau	-815 982	-149 026	-447.54
RESULTAT DE L'EXERCICE	77 286	-668 328	111.56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	497 649	420 363	18.39
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour charges	1 000 000		100.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 000 000		100.00
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	7 958 692	7 574 639	5.07
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	48 662 075	16 067 201	202.87
Emprunts et dettes financières diverses	7 619 929	7 256 129	5.01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	650 334	3 813 109	-82.94
Dettes fiscales et sociales	13 415		100.00
TOTAL DETTES	64 904 447	34 711 080	88.98
TOTAL PASSIF	66 402 096	35 131 442	89.01

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	3 464 104		100.00
Coût des achats et charges externes	318 439	44 891	609.36
VALEUR AJOUTEE	3 145 665	-44 891	NS
Impôts, taxes et versements assimilés	9 274	450	NS
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 136 391	-45 341	NS
Autres produits	514		100.00
Dotations aux amortissements et provisions	1 637 993		100.00
Autres charges		28	-100.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 498 912	-45 370	NS
Résultat financier	-1 420 072	-622 957	-127.96
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	78 840	-668 328	111.80
Résultat exceptionnel	-1 554		100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	77 286	-668 328	111.56

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 3 464 104 € contre 0 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 100.00 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 965 706 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 1 637 993 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 1 498 912 € contre -45 370 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 3403.75 %.

Le résultat financier, d'un montant de -1 420 072 €, contre -622 957 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 78 840 €, contre -668 328 € au 31 décembre 2017.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -1 554 €, contre 0 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 77 286 €, représentant 2.23 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 111.56 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -668 328 €, soit 0 % du chiffre d'affaires.

L'année 2018 a vu la mise en service des parcs éoliens en février de Bois de Montrigaud et septembre Pour la Forêt de Thivolet et la vente des premiers kilowattheures à EDF Obligation d'Achat.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-1-1 et D. 441-4) pour les deux derniers exercices.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I. - 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0	Ne pas renseigner						Ne pas renseigner				
Montant total TTC des factures concernées	0											
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice							Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	Ne pas renseigner											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice
(tableau prévu au II de l'article D.441-4)

	Article D. 441 II. : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II. : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	0	Ne pas renseigner					Ne pas renseigner					
Montant cumulé des factures concernées TTC	0											
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année						Ne pas renseigner						
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année	Ne pas renseigner											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les deux parcs éoliens de Bois de Montrigaud et de Forêt de Thivolet ont été mis en service, la société dégage donc ses premiers résultats. Les productions d'énergie sont suivies mensuellement à travers les rapports d'exploitation.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Une campagne de financement participatif a été menée au mois de mars et a permis de récolter 500 000 € sous la forme d'obligations simples émises par la Société.

Aucun autre élément ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 77 286.41 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	77 286.41 €
- Une somme de	77 286.41 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-815 982.26 €
qui ressortira ainsi à	-738 695.85 €
- Une somme de	-738 695.85 €
affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau".	
qui s'élèvera à -738 695.85 €	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Validation de la nomination du nouveau représentant permanent de l'administrateur OSER et renouvellement des mandats des administrateurs

La société OSER nous a informé du changement de son représentant permanent au sein de notre conseil. Est désormais représentant permanent de OSER Monsieur Frédéric PIEUS.

En conséquence le Conseil d'administration a pris acte de ce changement et a procédé aux modifications.

Par ailleurs, les mandats des administrateurs sont arrivés à expiration, le Conseil d'administration propose de les renouveler.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre comité de direction quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

**Le Conseil d'administration
Son Président**